

Encyclopédie berbère

2 | 1985 2 | Ad - Ağuh-n-Tahlé

Afalou-Bou-Rhummel

M.-C. Chamla, J. Dastugue et S. Hachi



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/880

DOI: 10.4000/encyclopedieberbere.880

ISSN: 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 1985

Pagination: 182-192 ISBN: 2-85744-209-2 ISSN: 1015-7344

Référence électronique

M.-C. Chamla, J. Dastugue et S. Hachi, « Afalou-Bou-Rhummel », Encyclopédie berbère [En ligne], 2 | 1985, document A73, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 25 septembre 2020. URL : http:// journals.openedition.org/encyclopedieberbere/880 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ encyclopedieberbere.880

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Afalou-Bou-Rhummel

M.-C. Chamla, J. Dastugue et S. Hachi

- Le massif montagneux des Babors situé à l'est de Bejaïa (ex Bougie) présente de nombreuses cavités échelonnées le long du littoral à des altitudes diverses et renfermant des brèches à ossements. Elles avaient été révélées par les travaux d'établissement de la route en corniche de Djidjelli. Certaines d'entre elles furent explorées et fouillées entre 1928 et 1930 par C. Arambourg.
- Une première série de grottes creusées dans le cordon littoral inférieur et d'âge récent n'a révélé aucun vestige d'occupation humaine ancienne. Une seconde série s'ouvrant à une altitude supérieure, dans les calcaires liasiques, est constituée les unes par de simples abris sous roche dus à l'action de la mer, les autres sont des cavités d'origine karstique éventrées par le recul de la falaise. La plupart d'entre elles présentent d'importants remplissages d'argile et de brèches rouges à ossements de Vertébrés; certaines renferment des niveaux préhistoriques superposés à ces dépôts de remplissage. Six d'entre elles ont été fouillées par Arambourg. C'est dans l'abri sous roche n° 3 d'Afalou-bou-Rhummel qu'a été découverte une importante série d'ossements humains. Cette station est située dans la falaise au nord de Traziboun audessus de la route de Djidjelli. Son ouverture est à peine visible de la route et son accès primitivement difficile a été amélioré par un sentier établi au flanc de la falaise. La stratigraphie, l'archéologie et la faune ont été étudiées par Arambourg, les documents humains par Boule, Vallois et Verneau (1934), Vallois (1952).
- Le site d'Afalou-bou-Rhummel est un grand abri de 10 m de profondeur ouvert sur 20 m environ. La voûte en forme d'ogive se rétrécit et s'élève rapidement vers le fond où elle se prolonge verticalement par une cheminée qui débouche un peu en contre-bas du plateau recouvert par le cordon littoral supérieur.

Stratigraphie (M.-C. Chamla)

De nombreux éclats de silex, des coquilles marines et des fragments d'os recouvraient la surface du sol de l'abri. Le dépôt de remplissage comprenait deux parties de haut en bas : un ensemble archéologique qui descendait jusqu'à une profondeur de 7,50 m au-

dessous duquel se trouvait un second ensemble archéologiquement stérile de plus de 8 m d'épaisseur. La coupe du remplissage archéologique constitué par trois niveaux est la suivante, de haut en bas :

- Niveau I : 1) A la surface une couche superficielle remaniée présentant des traces d'occupation très récente.
- 2) De 0,50 m à 4,40 m de profondeur, mélange stratifié de cendres grises et de cailloux contenant une industrie lithique uniforme très pauvre caractérisé par la prédominance de silex microlithiques de type ibéromaurusien. Au total 263 pièces seulement ont été trouvées dans 45 m³ de déblais. Des débris de cuisine constitués par des coquilles marines semblent avoir formé le fond de l'alimentation des habitants de la grotte. Cependant vers 3 m de profondeur, au voisinage d'un foyer formé de grosses pierres plates se trouvaient des ossements de mouflons représentés par des massacres. Tous ces ossements portaient des traces de calcination.
- Immédiatement au-dessous de ce foyer, entre 3,25 m et 4 m de profondeur, un amoncellement de squelettes a été découvert constituant la majorité des documents étudiées.
 - Niveau II: A partir de 4,40 m une seconde couche de 1 m d'épaisseur de coloration différente constituée par des cendres et des cailloux mêlés à de l'argile et contenant des débris d'alimentation et une industrie pauvre. Sous ce niveau, à la suite d'une couche stérile de 30 à 60 cm d'épaisseur, un troisième niveau archéologique a été découvert.
 - Niveau III: Epais de 1,80 m ce niveau se distingue par une teinte rougeâtre, une compacité et une richesse beaucoup plus grande en débris osseux et en industrie humaine, indiquant que le mode d'alimentation et le genre de vie des Hommes contemporains de sa formation différaient de ceux de leurs successeurs. Ce niveau contenait à sa partie supérieure, vers 5 m de profondeur, un squelette humain d'adulte (n.º 28) et un crâne d'enfant.

Le reste du remplissage de la grotte n'était plus constitué que par de l'argile rouge.

Datation

Aucune datation absolue n'a été faite sur les dépôts d'Afalou-bou-Rhummel. Par contre, une grotte voisine de celle d'Afalou, l'abri sous roche de Tamar Hat qui avait été fouillé à la même époque par Arambourg et avait révélé une stratigraphie tout à fait comparable et une industrie identique, a fait l'objet de nouvelles fouilles en 1967 par C. Brahimi et d'une étude de son industrie lithique (1969). La couche archéologique livra entre autres des charbons de bois qui ont été soumis au test du C 14 pour datation et identification (M. Couvert, 1969). Ces datations effectuées à l'Institut d'Études nucléaires d'Alger ont fourni les dates suivantes pour un premier échantillon provenant de la partie supérieure du remplissage :

I.E.N. 67/30 12450 ± 480 B.P.

10500 ± 480 B.C.

Pour un second échantillon provenant de la partie superficielle du remplissage :

I.E.N. 67/31 10350 ± 375 B.P.

8400 ± 375 B.C.

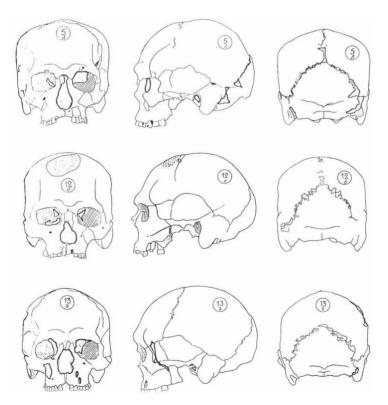
De nouvelles fouilles effectuées par E. Saxon dans ce même gisement ont permis d'atteindre, en 1977, le substratum. Cet auteur a obtenu une série de datations C 14 qui vieillissent considérablement l'apparition de l'Ibéromaurusien: 18 650 BC pour les

niveaux 60-61 qui correspondent à la couche IV d'Arambourg. Mais à Afalou les hommes (à l'exclusion du n.º 28) étant rassemblés dans la couche I, mise en parallèle avec celle de Tamar Hat, on peut donc estimer qu'ils datent d'une époque comprise entre le XI^e et le IX^e millénaires.

Les ossements humains

Les débris humains du premier niveau étaient accumulés en tas au milieu et contre les parois du fond de la grotte, occupant une surface de 3 m sur 4 sur une épaisseur de 0,50 à 0,75 m. Ils étaient mélangés pêle-mêle, souvent sans connexion entre eux et beaucoup présentaient des traces de calcination. Cependant certains ont été découverts gisant en position repliée, les avant-bras fléchis, les mains à la hauteur des épaules. Un squelette d'enfant était placé contre celui d'un adulte, la tête reposant sur l'épaule gauche, la face tournée contre l'omoplate. Par contre, le squelette de l'homme n.º 28 trouvé à une plus grande profondeur, reposait sur le dos en position allongée, l'avant-bras droit fléchi, la main au niveau du pubis. Sur le sommet du crâne de cet homme était disposée une provision de fer oligiste broyé finement pesant plus d'un kg avec au milieu un grand poinçon en os poli. Quelques galets de silex non taillés étaient placés sous la tête au niveau du menton. Sous ses pieds se trouvait un crâne d'enfant. Immédiatement audessus de ce squelette une couche d'argile stérile d'une trentaine de centimètres correspondait à une période d'abandon pendant un temps assez long, après semble-t-il l'inhumation de cet individu.

Afalou bou Rhummel. Sujets masculins 5 et 12, sujet féminin 13, d'après D. Férembach.



Il est difficile d'après les indications de la situation des corps dont les uns étaient entassés en désordre, les autres dans une position intentionnelle, de déterminer s'il

s'agissait d'un lieu de sépulture commune ou d'un ossuaire. Quoi qu'il en soit, après le dépôt des cadavres, l'occupation humaine avait repris son cours, car aucune zone de séparation n'existe entre les couches archéologiques sur lesquelles ils reposent et celles qui les recouvrent.

Une cinquantaine de crânes plus ou moins complets, les os correspondant à 9 squelettes recueillis en connexion ainsi qu'une certaine quantité d'os représentant en bloc les squelettes de tous les autres sujets (bien qu'en nombre moins considérable que celui correspondant au nombre de têtes), ont été recueillis ; 40 crânes d'adultes, 26 hommes et 14 femmes, et 10 crânes d'enfants et adolescents ont été dénombrés. La moyenne d'âge des adultes n'était pas élevée, entre 20 et 40 ans pour la plupart. La différenciation des sexes s'est avérée difficile en raison de l'aspect rude et vigoureux de la majorité des crânes masculins et féminins. Voici la diagnose générale des squelettes telle que la décrivent Boule, Vallois et Verneau après une étude approfondie de l'ensemble de la série :

« Tête d'aspect rude, brutal, où toutes les empreintes musculaires prennent un développement extrêmement marqué, ce qui rend souvent très difficile la distinction des sexes. Crâne très épais, de dimensions absolues considérables, surtout la longueur; à forme prédominante pentagonale; capacité volumineuse; indice céphalique dolicho-mésocéphale; hauteur de la voûte moyenne ou élevée. Voûte non aplatie, le plus souvent légèrement carénée. Front peu convexe ne s'élargissant que peu vers l'arrière. Arcades sourcillères unies à la glabelle en un bourrelet extrêmement développé, surtout chez les hommes, et qui s'étend du milieu d'une orbite à l'autre, mais sans former de visière. Os temporal à bord supérieur généralement rectiligne; crêtes sus-mastoïdiennes très fortes; apophyses mastoïdes énormes; apophyses zygomatiques très massives; dans les deux tiers des cas, gouttières digastriques particulièrement profondes. Occipital présentant un torus transverse sur la moitié des sujets.

- » Face orthognathe, extrêmement large, avec saillie en dehors des pommettes et réduction (en hauteur) de la zone faciale supérieure. Indice facial supérieur mésoprosope ou le plus souvent chamaeprosope; la face est donc nettement dysharmonique avec le crâne. Orbites rectangulaires, toujours très basses; largeur interorbitale considérable. Saillie des os du nez très prononcée, surmontée d'une profonde dépression sus-nasale. Ouverture nasale méso ou platyrhinienne, avec un bord inférieur indifféremment du type européen ou du type infantile, sans fosse prénasale. Palais large.
- » Mandibule à corps très divergent, avec projection en dehors des angles goniaques ; région symphisienne haute, à menton bien accusé ; branche montante élevée, avec un bord antérieur remarquablement épais.
- » Dentition caractérisée par une mutilation consistant en l'ablation d'un nombre variable d'incisives supérieures, généralement les deux médianes. Arcades dentaires très divergentes ; usure précoce et très accentuée des dents... »
- Nous ajouterons d'après nos observations personnelles (Chamla, 1970) que la denture est d'un gabarit supérieur à celui des Européens actuels et caractérisée par une fréquence élevée de la carie (8,9 %, Chamla, 1969) et des chutes de dents *ante mortem*. Le squelette du tronc et des membres offre des particularités intéressantes.
- Les hommes d'Afalou étaient de haute stature, avec un corps élancé, des épaules larges mais des hanches moyennes. Les proportions des membres montrent un allongement considérable de l'avant-bras et de la jambe par rapport au bras et à la cuisse. Au niveau du tronc les courbures cervicale et surtout lombaire paraissent avoir été peu accusées ; le sacrum est étroit, le sternum allongé et les côtes épaisses ; le bassin est haut et rétréci. Aux membres, les os longs présentent de fortes empreintes musculaires ;

l'omoplate est du type négroïde ; l'humérus est arrondi avec existence de la perforation olécrânienne dans la moitié des cas ; le radius porte une tubérosité bicipitale très développée ; le cubitus arrondi est nettement incurvé dans son quart supérieur ; la main est très longue ; le fémur comporte un pilastre bien développé mais il n'est que modérément aplati dans sa partie supérieure ; le tibia est faiblement aplati transversalement ; les os du pied (astragale et calcanéum) sont très volumineux ; les orteils sont très longs ; enfin l'ensemble du squelette présente de nombreuses lésions pathologiques (voir infra).

Variabilité du groupe

13 L'examen des mesures et des caractères descriptifs individuels montre certaines différences morphologiques, notamment une tendance chez quelques sujets à une mésocéphalie prononcée ou une brachycéphalie accompagnée d'une certaine atténuation des reliefs osseux avec moindre proéminence des diverses saillies musculaires et du bourrelet sus-orbitaire. En outre, fait intéressant, le crâne de l'homme n.º 28 du niveau III se distingue de tous les autres par une hyperdolichocéphalie, une voûte beaucoup plus basse, un front oblique, une ouverture nasale munie d'une gouttière simienne, des orbites plus hautes, une massivité moins grande, alors que l'ensemble de son squelette post-crânien diffère peu du reste de la série.

Affinités des Hommes d'Afalou-Bou-Rhummel

- 14 La morphologie de ces hommes est tout à fait caractéristique et comparable à celle d'autres hommes découverts dans des gisements épipaléolithiques -ibéromaurusiens et capsiens- d'Afrique du Nord, constituant un groupe spécial qu'il est désormais classique d'appeler « type de Mechta-Afalou ». Il se différencie par de nombreux aspects d'autres hommes épipaléolithiques généralement trouvés dans les gisements capsiens et arrivés postérieurement, lesquels ont été reconnus comme ayant des affinités protoméditerranéennes (cf. Homme de l'Aïn Dokkara et Homme de Medjez). Ils constituaient, semble-t-il, les seuls éléments de la population des gisements de l'Epipaléolithique ancien découverts à ce jour. Submergés peu à peu par les éléments protoméditerranéens arrivés de l'Est avant le VIIe millénaire, ils vont subsister néanmoins jusqu'au Néolithique, notamment dans la partie occidentale de l'Algérie. Ils semblent avoir quasiment disparu après cette époque, car on n'en retrouve plus que quelques traces chez les hommes de l'époque protohistorique.
- La comparaison avec les Hommes fossiles d'Europe de la même époque ou d'époques antérieures permet de préciser la position systématique de ces Hommes du type de Mechta-Afalou. La comparaison avec Homo neandertalensis exclut formellement toute affinité avec ce type : hauteur de la voûte, morphologie des arcades sus-orbitaires, de la région occipitale et faciale, des orbites et de la mandibule, sont complètement différentes des caractéristiques néandertaliennes. En revanche, on constate des affinités certaines avec les Hommes cromagnoïdes (notamment l'homme d'Obercassel) européens : dysharmonie crânio-faciale, raccourcissement de la face, morphologie des orbites et de la région goniaque, développement de l'éminence mentonnière, haute stature, etc. Les relations de parenté du groupe de Mechta-Afalou doivent être

recherchées vers les Hommes du Paléolithique supérieur européen et non pas vers les Hommes mésolithiques du Proche-Orient, notamment les Natoufiens de Palestine vis-àvis desquels les différences morphologiques sont considérables.

Les Hommes du type de Mechta-Afalou n'étaient pas localisés dans la région septentrionale de l'Afrique. On a découvert récemment dans le Djebel Sahaba, en Basse Nubie (Wendorf, 1968) d'autres hommes de type mechtoïde contemporains des Hommes d'Afalou, accompagnés d'une industrie à dominance microlithique le Qadien, et apparentée à l'industrie ibéromaurusienne d'Afrique du Nord. L'ensemble de leurs traits offre une parenté certaine avec les Hommes d'Afalou, mais avec cependant des différences importantes et une orientation vers des caractéristiques négroïdes ainsi que l'absence de toute avulsion dentaire. Cette découverte repose le problème, non encore résolu, de l'origine des Hommes de Mechta-Afalou d'Afrique du Nord.

17 Au Maroc les découvertes successives des hommes du Jbel Irhoud, auteurs d'une industrie appartenant au Moustérien typique, puis ceux de Dar es-Soltane site 2 et de Temara associés à l'industrie atérienne interviennent dans cette question. Les hommes du Jbel Irhoud (E. Gernet-Varcin, 1979) offrent avec les hommes de Néandertal plusieurs traits communs, ils s'en distinguent par l'aspect de la face, basse et plus large, aux orbites plus rectangulaires qui annoncent le type d'Afalou. Pour beaucoup de spécialistes (Férembach, Genet-Varcin, Heim, Thoma...) ces Néandertaliens marocains se placent à l'origine des Cro-Magnoïdes africains et seraient eux-mêmes issus des Atlanthropes. Cette opinion a été sensiblement renforcée par la découverte de l'homme atérien de Dar es-Soltane II qui est considéré par D. Férembach (1976) comme un Homo sapiens sapiens. Pour cet auteur il se situe ainsi que les restes de Temara à l'origine de l'Homme de Mechta-Afalou.

Dimensions et indices du crâne des Hommes d'Afalou-Bou-Rhummel

		HOMM	ES	FEMMES		
-	N	m	δ	N	m	δ
Crâne						
Capacité crânienne	15	1614,9	$94,5^{1}$	10	1424,9	
Longueur max. cr.	23	195,2	5,84	14	184,8	7,36
Largeur max.	23	146	5,55	14	141,0	5,58
Hauteur au porion	22	121,5	5,01	11	116,7	5,1
Largeur front. min.	22	99,3	6,72	13	100,1	4,8
Largeur front. max.	18	124,5	5,36	13	121,8	5,36
Haut. sup. face	22	70,4	3,86	10	66,9	5,56
Largeur bizygom.	21	142	6,69	11	136,1	6,42
Hauteur du nez	21	53,1	2,59	9	51,1	4,04
Largeur du nez	21	28,8	1,37	9	28,2	1,4
Hauteur orbite	22	31,3	1,87	12	31,3	2,4
Largeur orbite	22	42,2	2,1	12	41,4	2,21
Longueur mandibule	12	108,7	5,84	5	105,2	_
Largeur bicondyl.	12	124,6	5,3	4	115	
Largeur bigoniaque	13	109,2	8,67	6	103,1	
Hauteur symphise	14	41,2	3,75	5	37,4	_
Hauteur tr. ment.	16	34,8	2,22	7	32,4	_
Epaiss. tr. ment.	16	13,7	1,65	7	12,5	_

Hauteur br. montante	15	65,4	4,38	6	59,1	-
Larg. min. br. mont.	15	34,2	3,08	6	31,3	
Angle du menton	14	75,2	4,86	6	73,8	_
Angle goniaque	15	119,2	6,03	7	123,2	_
Indice crânien	23	74,7	3,48	13	76,6	4,6
Ind. hautlong.	22	62,2	2,86	11	63,5	3,58
Ind. hautlarg.	22	83,6	4,02	11	81,9	3,76
Ind. fronttransv.	18	78,7	3,34	13	81,5	2,76
Ind. frontpariét.	22	68,2	4,52	13	70,6	3,9
Ind. sagitfront.	22	88,0	2,5	11	85,6	4,22
Ind. facial sup.	21	49,5	3,3	10	49,5	2,98
Ind. crânfac. tr.	21	97,6	5,38	12	94,9	4,82
Ind. orbitaire	22	74,0	5,16	12	75,4	5,64
Ind. nasal	21	53,8	3,14	9	55,4	5,2
Stature	12	177,7 cm	4,04	7	168 cm	_

^{1.} Les moyennes statistiques indiquées ici et calculées d'après les données individuelles, peuvent différer légèrement des moyennes arithmétiques qui ont été publiées dans l'ouvrage original.

Pathologie (J. Dastugue)

- Lors de son étude anthropologique du gisement d'Afalou (in Arambourg et coll., 1934), H.V. Vallois a déjà signalé ou décrit une partie des lésions pathologiques exposées cidessous. Ces cas seront signalés par le sigle (H.V.V.) placé en tête de leur description. Lorsque celle-ci coincïdera exactement avec celle du précédent auteur, elle sera placée entre guillemets sous forme de citation.
- 19 Sujet n.° 2
 - a) Subluxation congénitale des deux hanches : les deux cotyles sont ovalisés et les deux cols fémoraux nettement antéversés ce qui traduit une malformation articulaire subluxante.
 - b) Fracture fibulaire (H.V.V.) avec constitution d'une ossification surnuméraire « en arche », probablement aux dépens d'un élément aponévrotique.
 - c) Hallus valgus bilatéral plus accentué à gauche avec de petites lésions d'arthrose, en particulier métatarso-sésamoïdienne.
 - d) Arthrose bilatérale cuboido- Ve métatarsien. A gauche, la base métatarsienne porte un osteophyte marginal dorsal débordant en haut le tubercule et arrivant en arrière à l'aplomb de sa pointe; le cuboïde porte une facette qui s'articule avec lui. A droite, ostéophyte analogue, développé surtout en dedans. Cuboïde absent.
- 20 Sujet n.° 3
 - a) Ossification inter-thyro-hyoidienne. (H.V.V.). Simplement signalé par H.V. Val-lois, ce cas a fait l'objet d'une étude complète par J. Dastugue (1973). L'anomalie est unilatérale droite; elle apparaît comme l'ossification du ligament thyro-hyoïdien latéral. En fait, il s'agit de la persistance d'un état fœtal avec ossification secondaire de la pièce surnuméraire.
 - b) Déformation de la tête humérale droite (H.V.V.). Une grosse collerette ostéophytique prolonge la tête en bas et en arrière; la grosse tubérosité est arasée et la surface d'arrachement est irrégulière; la gouttière intertubérositaire est élargie et irrégulière avec un gros ostéophyte de la berge interne. Il s'agit incontestablement de lésions traumatiques, séquelles probables de luxation de l'épaule avec arrachement

tubérositaire.

- c) Arthropathies radio-ulnariennes gauches. Sur les quatre articulations de l'avant-bras, les plages articulaires sont réduites en superficie :
- le pourtour de la tête radiale n'est plus qu'un croissant occupant la moitié externe ; la cupule est aplatie dans sa moitié postérieure.
- l'incisure radiale de l'ulna est réduite partiellement par un petit bourrelet antérieur non articulaire.
- l'incisure ulnarienne du radius est tronquée en avant par une petite surface non articulaire.
- le croissant articulaire de la tête ulnarienne n'occupe plus que le tiers antérieur du pourtour.
- L'adaptation des surfaces ainsi modifiées montre que la prono-supination ne devait pas dépasser 20 à 30° autour de la position moyenne (demi-pronation). L'absence de réactions péri-articulaires ostéophytiques semble indiquer que la cause de la limitation des mouvements n'était pas squelettique mais il est impossible de la déterminer exactement.
- 22 Sujet n.° 10

Fracture des deux os de l'avant-bras droit (H.V.V.). Siégeant un peu au-dessous du milieu des diaphyses, les deux fractures sont consolidées avec une légère angulation à sinus antérieur et un chevauchement d'environ 2 cm. Le mauvais état des articulations radio-ulnariennes ne permet pas de déterminer le retentissement sur la pronosupination; mais on peut noter l'absence de synostose au niveau des cals.

23 Sujet n.° 11

Arthrose radio-ulnarienne supérieure droite (H.V.V.). L'incisure radiale de l'ulna est élargie avec collerette ostéophytique inférieure; le pourtour de la tête radiale est élargi de même vers le bas. En outre, il faut noter une petite bordure ostéophytique de l'incisure trochléaire de l'ulna ce qui semble indique que l'arthrose radio-ulnarienne supérieure n'était qu'un élément d'une arthrose du coude (impossible à confirmer en l'absence d'humérus). L'absence de lésions inférieures appui cette hypothèse.

24 Sujet n.° 12

Cupule crânienne (H.V.V.). Dépression circulaire à cheval sur la suture coronale, au milieu de sa moitié droite. Diamètre 12 mm, profondeur 1,5 mm. Elle est bordée en avant d'une petite zone granuleuse. L'endocrâne est normal. Interprétée précédemment comme une lésion traumatique (H.V. Vallois) elle apparaît plus probablement comme une trépanation incomplète analogue à celles décrites sur des sujets d'Afrique du Nord d'époques diverses.

25 Sujet n.° 13

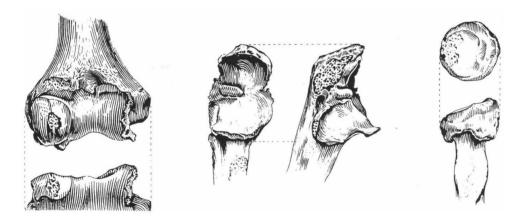
- a) Spondylose cervicale. Les lésions intéressent surtout les corps vertébraux, particulièrement le bec qui est allongé et ostéophytique; on les trouve sur C.3, 4 et 5 (C. 6 manque).
- b) solution de continuité de la lame droite de la première vertèbre lombaire (H.V.V.). Il s'agit sans aucun doute d'une spondylolyse qui a entraîné une asymétrie de l'arc. Les deux moitiés de la lame ont gardé le contact ce qui indique que la lésion n'a pas entraîné de spondylolisthésis.
- c) Séquelle de disjonction acromio-claviculaire droite. Sur la clavicule, la facette normale est remplacée par une excroissance qui porte une facette plane, arrondie, débordant le bord antérieur; sur l'omoplate est un ostéophyte acromial taillé en biseau qui s'adapte

- à la nouvelle facette claviculaire. Ainsi se trouve réalisée la stabilisation d'une disjonction articulaire qui devait atteindre environ 1 cm.
- d) Patella emarginata. Bien que le plus probable, ce diagnostic peut être discuté en faveur de celui d'une fracture de l'angle supéro-externe de la rotule en raison de l'aspect irrégulier de la surface de troncature.

26 Sujet n.° 25

- a) Dans la fosse temporale droite, on relève une *minuscule exostose* probablement d'origine traumatique.
- b) Spondylose lombaire (H.V.V.). En fait, il ne reste que quelques fragments de rachis portant des ostéophytes caractéristiques.
- c) Séquelle de *luxation du coude.* Les lésions, précédemment interprétées par H.V. Vallois comme le résultat d'une arthrite suppurée, ont été étudiées à nouveau complètement par J. Dastugue (1958). Les surfaces articulaires de l'humérus sont très modifiées, notamment le condyle qui est remodelé et a pris un aspect « trochléiforme ». Les modifications de l'ulna témoignent de la persistance d'un déplacement en dehors et de l'adaptation au condyle de l'incisure trochléaire. Le radius est remodelé en conséquence. Le diagnostic de luxation invétérée ne semble pas faire de doute non plus que la persistance de mouvements notables prouvée par la présence d'un champ finement poli sur le condyle humérai.

Paléopathologie. Sujet n.° 25 d'Afalou bou Rhummel : arthopathie du coude consécutive à une luxation invétérée, remodelage des surfaces articulaires avec polissage de la néarthrose condyloulnarienne. A droite, modification de la cupule radiale. Dessin J. Dastuque.



27 Sujet n.º 27

- a) Cupule crânienne. Dépression siégeant immédiatement en avant de la suture coronale, à mi distance du bregma et de la ligne temporale supérieure. Elle est elliptique à grand axe oblique en dehors et en avant ; ses diamètres sont de 24 et 16 mm. Le bord est mousse et régulier ; l'aire de la cupule est faite d'os normal sans discontinuité avec la périphérie mais marquée par quelques courtes stries rectilignes. Celles-ci peuvent être dues à la pointe de l'instrument employé pour creuser l'os ; leur persistance indique que le sujet n'a pas dû survivre longuement à cette trépanation incomplète.
- b) Fracture du Ve métacarpien gauche, consolidée (H.V.V.).

28 Sujet n. ° 28

Ce squelette offre des difficultés particulières à l'examen en raison de l'enrobement des pièces osseuses dans une gangue extrêmement dure qui solidarise notamment entre elles plusieurs surfaces articulaires et simule des ankyloses. Un examen récent et minutieux a permis, la radiographie aidant, de distinguer les articulations réellement ankylosées de celles seulement collées par la gangue. On retrouve alors les lésions suivantes:

- a) Ostéophytose lombaire (H.V.V.).
- b) Au coude droit, ankylose huméro-ulnarienne (H.V.V.). Le coude est en extension ; les deux os sont à la fois soudés directement et unis par de gros ostéophytes intraarticulaires ; le radius ne participe pas au processus d'ankylose directe.
- c) Au coude gauche, ankylose huméro-ulnarienne en extension ; la tête radiale est luxée en avant mais cette position semble due à une fracture des deux os de l'avant-bras consolidée en quasi rectitude.
- d) Malgré la présence de gangue inextirpable dans l'interligne, on peut affirmer qu'il y a une synostose partielle entre la tête fémorale et le croissant cotyloïdien. Aucune réaction périarticulaire n'est à noter. Il y a en outre une modification unilatérale du fémur sous la forme d'un bourrelet fusiforme occupant le tiers moyen et augmentant notablement la saillie et la largeur de la ligne âpre.
- N.B. D'autres ankyloses, notamment fémoro-patellaires, avaient été précédemment signalées qui se sont révélées inexistantes après ablation de la gangue.
- Il semble que les synostoses constatées soient le fait d'un processus d'arthrite prolongée, oligo-articulaire. L'absence de lésions destructives permet d'éliminer la tuberculose, celle de lésions constructives, les arthroses et la syphilis. Le diagnostic étiologique reste donc incertain. Quant à la fracture de l'avant-bras gauche, elle est probablement surajoutée et s'explique assez bien par l'enraidissement du coude.
- 31 Sujet n. ° 34

Perte de substance crânienne, chevauchant la suture sagittale à 25 mm en avant des trous pariétaux. Irrégulièrement circulaire, son diamètre est d'environ 20 mm. Les bords et le fond ont été endommagés post-mortem mais une partie du bord semble biseautée et lisse et évoque celui d'une cupule analogue aux précédentes. L'état de la pièce ne permet pas de conclusion ferme.

Os isolés

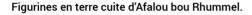
- *a)* Un fémur droit présente une exostose triangulaire, lamellaire, sur le bord externe de la surface poplitée. (H.V.V.). Origine probablement traumatique.
 - b) Patella emarginata: il y a en tout dans le gisement six rotules dont l'angle supé-roexterne est plus ou moins tronqué.
 - c) Petite plage granuleuse d'aspect ostéitique sur la facette articulaire externe d'une rotule (H.V.V.).
 - d) Ossification probablement post-traumatique partielle du ligament antérieur de l'articulation tibio-fibulaire inférieure (bord antérieur de la fibula).
- 33 Il est possible de résumer ainsi qu'il suit les caractéristiques essentielles de la pathologie de ce gisement :
 - a) A côté de quelques cas banaux de malformations congénitales (patella emarginata par exemple) on trouve un cas de malformation rare (spondylolyse de L.1), et un exemple vraiment exceptionnel (ossification hyo-thyroïdienne).
 - b) La pathologie traumatique est importante en nombre mais il y a peu de traumatismes majeurs : 2 fractures des deux os de l'avant-bras, une luxation de l'épaule, une luxation

du coude.

- c) Les maladies inflammatoires ne sont représentées que par les arthrites des coudes du sujet 28, arthrites graves, ankylosantes mais dont l'étiologie n'a pu être précisée.
- d) Les lésions dégénératives constatées sont sûrement un minimum en raison de la grande quantité de vertèbres manquantes; les deux cas de spondylose, cervicale et lombaire, ne permettent pas de déterminer la fréquence réelle de cette affection dans cette population. Quant aux « arthroses » des membres, il est possible qu'elles reconnaissent une origine traumatique. Il faut en outre noter l'existence d'un hallux valgus bilatéral.
- e) Deux pertes de substance crânienne en forme de cupule, cicatrisées, permettent de conclure à la pratique de la trépanation incomplète par les hommes d'Afalou. Une dernière remarque doit être faite à propos de la pathologie traumatique : d'une part on note l'absence des fractures jugées banales chez l'homme moderne (bras, cuisse, jambe, clavicule); d'autre part on trouve ici, comme chez d'autres Préhistoriques, un remarquable exemple de récupération fonctionnelle après traumatisme articulaire (luxation du coude).

AFALOU BOU RHUMMEL : Manifestations artistiques ibéromaurusiennes (S. Hachi)

34 La reprise des fouilles à Afalou bou Rhummel en 1983 a permis la découverte de figurines en terre cuite qui sont les plus anciennes manifestations artistiques connues en Afrique du Nord.





- Ces figurines, au nombre de deux, représentent des têtes et une partie de l'encolure de ruminants. Elles sont toutes deux brisées de la même façon, à l'encolure et à la base des cornes. Bien qu'elles soient stylisées et peu précises ces figurines semblent avoir représentées des animaux d'espèces différentes. La première, haute de 21 mm, a une tête allongée à chanfrein rectiligne ou faiblement convexe et des cornes peu distantes l'une de l'autre, dont le départ est vertical; ces caractères sommairement reproduits font songer à un bovine. La seconde, haute de 17,6 mm présente au contraire un chanfrein très convexe et des cornes très robustes, ce qui suggère plutôt un caprine. La surface de ces objets semble avoir été lissée à l'aide d'un tampon végétal. Ces figurines sont modelées dans une pâte argileuse rouge dont la stucture feuilletée révèle un certain malaxage.
- Ges manifestations artistiques modestes auxquelles il faut joindre un bâtonnet également et terre cuite et une petite masse d'argile pétrie et cuite ont été trouvées dans un ensemble indiscutablement ibéromaurusien : la première figurine était située à 18 cm au-dessus d'un niveau daté par le C 14 de 11 450 ± 230 ans soit 9 500 ± 230 bc (Ly 3 227) ; la deuxième, trouvée dans la même couche que les nombreux restes humains exhumés par C. Arambour, était située à 30 cm au-dessous d'un niveau ayant été daté de 12 400 ± 230 ans, soit 10 450 ± 230 bc (Ly 3 228).
- 37 Ces figurines permettent de rappeler la découverte, par E. C. Saxon, dans l'abri voisin de Tamar Hat, dans des niveaux également ibéromaurusiens d'un fragment de terre cuite représentant peut-être une corne de mouflon.
 - La découverte d'Afalou bou Rhummel oblige à revoir l'opinion traditionnelle qui refusait à l'Homme de Mechta el-Arbi toute activité artistique.

BIBLIOGRAPHIE

ARAMBOURG C, BOULE M., VALLOIS H., VERNEAU R. Les grottes paléolithiques des Beni Segoual (Algérie). Arch. Inst. Paléontol. Hum., t. 13, 1934, 242 p.

BALOUT L. Les hommes préhistoriques du Maghreb et du Sahara. Inventaire descriptif et critique (Paléolithique, Epipaléolithique, Néolithique). Libyca, 1954, t. 2, p. 1-215.

BRAHIMI C. L'Industrie lithique de l'abri de Tamar Hat (Petite Kabylie). Libyca, 1969, t. 17, p. 35-48.

BRIGGS C. *The stone âge races of Northwest Africa*. Amer. school of prehist. research. Peabody Mus. Harvard Univ. Bull., 1955, n.° 18, 98 p.

CAMPS G. L'Homme de Mechta-el-Arbi et sa civilisation. Contribution à l'étude de l'origine des Guanches. Simposio del Cro-Magnon. Estud. allant. Madrid, 1969 (1970), n.º 15, p. 257-272.

— Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara. Doin, Paris, 1974, 368 p.

CHAMLA M.-C. L'évolution du type de Mechta-Afalou en Algérie occidentale. Note, c.r. Acad. des Sc., Paris, 1968, t. 267, sér. D, p. 1849-1851.

- La carie dentaire chez les Hommes préhistoriques d'Afrique du Nord : Epipaléolithique et Néolithique. L'Anthrop., 1969, t. 73, p. 545-578.
- Les Hommes épipaléolithiques de Columnata (Algérie occidentale). Etude anthropologique. Mém. du C.R.A.P.E., Alger, 1970, t. 15, 132 p.

CLOSE A.-E. The iberomaurusian sequence at Tamar Hat. Libyca, t. XXVIII-XXIX, 1981, p. 69-103.

DASTUGUE J. Luxations invétérées du coude sur des squelettes mésolithiques. Bull. Soc. Anthr. Paris, 9 : 203/209 (1958).

- Sur un cas préhistorique d'ossification hyo-thyroïdienne. J. Méd. de Caen, 8/3: 151/154 (1973).
- Pathologie des hommes épipaléolithiques d'Afalou-bou-Rhummel. L'Anthropologie, t. 79, 1975, p. 483-506.

FEREMBACH D. La nécropole épipaléolithique de Taforalt (Maroc oriental) ; étude des squelettes humains. Publ. Serv. des Antiq. du Maroc, fasc. 18, 1962, 184 p.

FEREMBACH D. Les restes humains de la grotte de Dar es-Soltane 2 (Maroc), campagne 1975. Bull. et Mém. de la Soc. anthrop. de Paris, 1976, p. 183-193.

GENET-VARCIN E. *Les Hommes fossiles*. Paris, Boubée, 1979, p. 244-245. saxon E.-C. Results of recent investigations at Tamar Hat. *Libyca*, t. XXII, 1974, p. 49-91.

PHILIPS J.-L. Iberomaurusian related sites in the Nile valley. *Problems in Prehistory: North Africa and the Levant*, ed. Wendorf & A. Marks, 1975, p. 171-180.

VALLOIS H. Le rôle du type de Mechta dans le peuplement de l'Afrique du Nord. Selecta Opera Henri Vallois, Paris, Masson, 1969, p. 132-138.

— Diagrammes sagittaux et mensurations individuelles des Hommes fossiles d'Afalou-bou-Rhummel. Trav. Lab. d'Anthrop. et d'Archéol. du Musée du Bardo 1952, n.º 5, 133 p.

VAUGEOIS M.G. Les dysmorphoses dento-maxillo-faciales de l'Homme d'Afalou-bou-Rhummel. Thèse chirurgie dent., Paris, 1970, 149 p.

VERGER-PRATOUCY J.C. Recherches sur les mutilations maxillo-dentaires préhistoriques. Thèse doctorat médec., Bordeaux, 1968, 198 p.

WENDORF F. The Prehistory of Nubia. South Methodist Univ. Press, Dallas, 1968, 2 vol., 1084 p.

INDEX

Mots-clés: Anthropologie, Préhistoire, Ibéromaurusien